

Objet : Action culturelle du Pays – Couleurs vigneronnes

Dans le cadre du programme Leader + "Couleurs d'Orb en Languedoc", diverses animations relatives à l'identité et à la culture vigneronne sont soutenues sur le territoire éligible à Leader +.

Afin de respecter les principes du programme Leader +, il a été demandé au Pays de procéder à une évaluation externe des opérations soutenues, afin de mesurer le degré d'innovation de ces opérations.

Au-delà de cette évaluation, le Pays a souhaité renforcer la cohérence et la complémentarité des futures animations autour du thème de la commémoration de 1907. La mutualisation de ces différentes animations est assurée au sein d'un projet collectif, intitulé "Couleurs vigneronnes", porté par le Pays et proposant un canevas d'ensemble permettant aux maîtres d'ouvrage de suivre un fil conducteur commun, en appui des événements locaux ; ce "package Couleurs Vigneronnes" comprend :

- l'intervention d'un journaliste pour l'animation de cafés-débats, sur des thématiques vigneronnes avec le lien historique de 1907 à nos jours,
- la présence de l'exposition "Clairon et Crayons des gueux de la vigne", réalisée par le Pays et mise à disposition gratuitement auprès des maîtres d'ouvrages du périmètre du Pays,
- le spectacle de la Chorale et de l'Harmonie de Pays créé en 2007 pour la célébration des événements de 1907 et mettant en scène 110 choristes et 60 musiciens amateurs, 12 musiciens et un conteur professionnels,
- une formule légère du spectacle de la Chorale et de l'Harmonie dans la mesure où la commune d'accueil met en place une configuration qui permette de garder la qualité de cette création,
- l'enregistrement et l'édition à 100 exemplaires d'un CD de ce spectacle,
- les frais de communication (conférence de presse, édition d'un programme, campagne publicitaire...),
- l'animation du projet.

Chaque maître d'ouvrage prend en charge les frais liés aux conférences programmées autour de la thématique commune, les frais d'accueil du spectacle créé par le Pays, la surveillance de l'exposition et les frais de communication locale correspondant à chaque manifestation.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'élève à 44 073 € pour lequel les cofinancements suivants pourraient être sollicités :

Conseil Régional Languedoc-Roussillon.....	3 400 €
Conseil Général de l'Hérault.....	5 000 €
Leader +	26 858 €
Autofinancement	8 815 €

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de se prononcer sur le principe de la maîtrise d'ouvrage de cette étude par le Syndicat Mixte, sur le plan de financement proposé, et de bien vouloir l'autoriser, en cas d'avis favorable, à déposer des dossiers de demande de subvention auprès des organismes cofinanceurs.

Où l'exposé de Monsieur le Président, à l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le principe de la maîtrise d'ouvrage de cette étude par le Syndicat Mixte, sur le plan de financement proposé, et autorise le Président à déposer des dossiers de demande de subvention auprès des organismes cofinanceurs.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Bédarieux, le 10 mai 2007.

Le Président
Francis BOUTES

Reçu en Sous-Préfecture De Béziers Le 29 mai 2007
